



Consultation des amapiens et producteurs
sur le projet de création d'une **Association Régionale des AMAP**
en région Nord Pas-de-Calais



Règles :

- Questionnaire destiné à tous les producteurs, amapiens et bureaux d'AMAP actuels ou futurs.
- Vous pouvez le remplir nominativement ou de façon anonyme.
- Merci d'indiquer **si vous êtes actuel/futur producteur, amapien ou bureau d'AMAP.**
- Ce questionnaire est consultatif et ne vous engage en rien.
- Entourez les réponses qui vous conviennent, barrez celles qui ne vous conviennent pas
- Vous pouvez choisir plusieurs réponses. N'hésitez pas à **annoter vos réponses**
- Certaines des questions pourront vous paraître lointaines / vous vous sentirez peut-être peu "compétent" / peu "concerné" pour y répondre... Ce n'est pas grave, **votre avis nous intéresse !**
- Si vous ne comprenez pas le sens d'une question ou que vous ne vous sentez pas du tout concerné(e), indiquez-le !

A retourner, pour le **10 septembre 2010 au plus tard** au **bureau de votre AMAP** ou à **Rémi TOP** sur contact@amap5962.org ou au 40 avenue Roger Salengro – 62223 Saint Laurent Blangy

Bonjour à toutes et à tous,

Les AMAP existent depuis 3 ans en région, 10 ans en France, et 40 ans dans d'autres pays comme au Japon. Elles sont de très belles initiatives citoyennes permettant :

- de promouvoir l'Agriculture Paysanne, une agriculture alternative à l'agriculture productiviste
- une solidarité entre les citoyens-consommateurs et les agriculteurs
- et de développer une alimentation plus saine, plus équilibrée, plus libre (non dirigée) !

L'association AVENIR agit pour accompagner des installations agricoles à taille humaine et faire émerger un projet de société à l'échelle du territoire régional. Elle a tout de suite soutenu ces partenariats solidaires et s'est engagée dans l'accompagnement des premiers projets d'AMAP. En plus de l'action des amapiens pour favoriser le développement de ces projets, l'association a créé un poste salarié à plein temps en 2009¹.

Au moment de la création du poste salarié, l'association AVENIR a :

- orienté ce poste sur une activité d'animation de réseau et non de pouvoirs centralisés
- affirmé l'objectif de transmettre ce poste à une future association régionale créée par les AMAP
- porté ce poste dans l'idée qu'il soit un tremplin pour la création de cette association régionale (gain de temps et d'énergie).

Après 1 an d'existence du poste salarié, AVENIR propose aux AMAP de réfléchir à la création d'une association qui permettra au mouvement des AMAP en région d'être autonome et reconnu (et de porter le poste d'animateur salarié, si elles le jugent utile) comme c'est le cas dans la plupart des autres régions (IdF, Paca, Rhône-Alpes, ..., Picardie, ...).

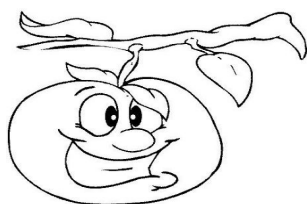
Depuis mars, un groupe de travail et de réflexion² se réunit une fois par mois pour réfléchir à ce projet. Les comptes rendus des réunions vous ont été envoyés régulièrement et sont consultables sur : <http://www.amap5962.org/-Vers-la-creation-d-une-association->.

Ce groupe de travail s'adresse aujourd'hui à vous : nous avons concocté un questionnaire qui vous permettra de vous exprimer sur ce projet de création d'association régionale : dire l'intérêt / le désintérêt que vous y voyiez, exprimer vos attentes et vos craintes, proposer des modes de fonctionnement, proposer des pistes de projet associatif, ...

L'association AVENIR souhaitant rapidement se libérer de la responsabilité du poste d'animateur salarié, trois éventualités s'offrent à nous :

1. Nous maintenons un fonctionnement sans association régionale, et nous prévoyons, à moyen terme, de ne plus avoir d'animateur salarié. Il s'agira de trouver un mode de fonctionnement nous permettant de nous coordonner un minimum (créer quand même une association régionale ?!)
2. La proposition d'AVENIR : nous envisageons la création d'une association régionale qui assurera des rôles que nous définirons ensemble et qui portera le poste d'animateur salarié (s'il est nécessaire). Cette association prendra à sa charge quelques rôles que nous assurons déjà via le réseau régional des AMAP.
3. Ou nous envisageons la création de cette association régionale qui aura pour seul rôle de porter ce poste salarié et maintenons le fonctionnement réseau que nous avons actuellement.

Bonne lecture et bon questionnaire à tous !



*Le groupe de travail et de réflexion :
Odile, Valérie, Claire, Nathalie, Olivier, Grégory, Guillaume, Kevin, Sylvain, Romuald et Rémi*

1 **Projet « Une AMAP près de chez soi »** lancé fin 2008 et regroupant Avenir et une dizaine de bénévoles de l'AMAP des Weppes et d'AMAP lilloises en projet.

2 **Groupe de travail et de réflexion**, sollicité le 4/2/10, constitué le 1/3, qui s'est rencontré les 10/3, 21/4 et 20/5 et 30/6 et qui regroupe des amapiens et paysans des AMAP des Weppes, de la Madeleine, de la Pévèle, d'Angres et environ, Lomme de terre, le Panier de Marie Groëtte, Bourdons et Coccinelles et Champ libre.

Sommaire

1. **Utilité d'une organisation** des AMAP au niveau régional
2. **Rôles** d'une association régionale
3. **Projet associatif** de l'association
4. Garantie du **respect de la Charte** des AMAP
5. **L'essaimage** (accompagnement des nouvelles AMAP)
6. **Financement** et **indépendance**
7. Rôles tenus par le(s) **salarié(s)** et les **bénévoles de l'association**
8. **Organisation territoriale** et **décisionnelle**

et si le questionnaire ne vous semble pas trop long...

9. *Relation avec les réseaux nationaux d'AMAP*
10. *Autres*



Fiche de renseignements

.....

Vous êtes :

amapien	producteur	bureau d'AMAP
futur-amapien	futur-producteur	futur-bureau d'AMAP

Facultatif :

Nom :

Prénom :

AMAP :

Zone géographique :

.....

1. Utilité d'une organisation des AMAP au niveau régional

Eléments de contexte

On entend par **Réseau régional des AMAP**, la coopération que les AMAP et l'animateur salarié ont mis en place, de façon formelle (Personnes relais sur les territoires, Collège solidaire régional qui prend des décisions) ou informelle (témoignages, discussions, ...) pour répondre aux enjeux des AMAP en région et aux sollicitations extérieures.

On entend par **Association régionale des AMAP** une association loi 1901 déclarée en Préfecture :

- regroupant des amapiens et des paysans prenant des responsabilités au sein de l'association
- regroupant les AMAP (et peut-être des amapiens et paysans) adhérant à cette association.

Cette association assurerait des rôles particuliers vis-à-vis du réseau des AMAP. Ils seraient définis par les AMAP et pourraient être, entre autres, :

- d'assurer l'animation du réseau
- de représenter les AMAP lors d'évènements ou auprès d'institutions
- de porter le poste de salarié
- d'organiser l'essaimage
- de garantir le respect de la Charte des AMAP (pour éviter d'avoir des AMAP en agriculture raisonnée par exemple)
- ...

Première série de questions

1. Saviez-vous qu'il existait un réseau régional des AMAP ?

Oui ?

Non ?

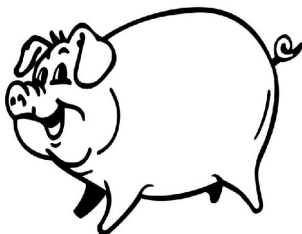
2. Trouvez-vous utile le réseau régional actuel ?

→ Si oui, pourquoi ?

→ Si non, pourquoi ?



.....
Expression libre :



→ de communiquer sur le fonctionnement et le projet de société des AMAP ?

Oui Non
Seule ou Avec les AMAP

→ de porter le poste salarié ?

Oui Non Seulement cela

→ d'être un lieu de ressources

Oui Non



→ d'être une interface entre les réseaux nationaux et les AMAP de la région

Oui exclusivement
Oui, mais seulement en partie
Non pas du tout
Peut-être

→ de créer des partenariats avec les associations

du domaine de l'Agriculture Biologique	si oui, lesquelles
du domaine de l'Agriculture Paysanne	si oui, lesquelles
du domaine de l'Economie Sociale et Solidaire	si oui, lesquelles
du domaine de l'Education Populaire	si oui, lesquelles
d'autres domaines (soutien migrants, ...?)	si oui, lesquels

→ d'organiser des rencontres/échanges inter-AMAP / inter-Producteurs pour favoriser une réflexion sur les pratiques et l'entraide

Oui Non

→ de mutualiser les expériences et expertises de chacune des AMAP (vie associative, prix de panier, accessibilité sociale, ...)

Oui Non

→ de répondre aux sollicitations des pouvoirs publics sur le foncier, les circuits courts, l'agriculture paysanne, l'emploi en milieu agricole, ...

Oui ? Non ?

→ d'interpeler les pouvoirs publics sur le foncier, les circuits courts, l'agriculture paysanne, l'emploi en milieu agricole, ...

Oui ? Non ?

→ autres :



5. Voyez-vous plutôt une association régionale comme une structure

→ décisionnelle Oui ? Non ?

(si oui, sur quel(s) sujet(s) ?

)

→ organisationnelle Oui ? Non ?

(si oui, sur quoi ?

)

→ de représentation Oui ? Non ?

(si oui sur quoi et auprès de qui ?

)

.....
Expression libre :



3. Projet associatif de l'association

Éléments de contexte :

Pour qu'une association fonctionne correctement il faut qu'elle définisse **son projet associatif** pour que les gens qu'elle fédère partage un projet commun.

Il faut donc définir si l'association sera plutôt dédiée exclusivement aux AMAP ou si l'on souhaite élargir son périmètre d'action à :

- la **promotion de l'Agriculture Paysanne** (comme c'est le cas en PACA, Rhône-Alpes,)
- la défense d'une **alimentation respectueuse de l'environnement** et **accessible pour tous**
- le soutien/la promotion des Partenariats Locaux et Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (des **pêcheurs** et des **étudiants** ont sollicité le réseau inter-AMAP pour développer des AMAP ou systèmes s'en rapprochant).
-

Troisième série de questions :

6. *L'association régionale doit-elle simplement mettre en réseau la diversité des AMAP (respectant la Charte des AMAP et ayant leurs propres objectifs) ?*

Oui, seulement ?

Non pas seulement ?

ou



7. *Pensez-vous que l'association régionale des AMAP doit s'articuler autour d'un projet associatif plus large mais avec des objectifs définis collectivement et renouvelables ?*

→ Oui ?

→ Non ?

8. *Quel serait ce projet ? Quels seraient ses objectifs ? (vous pouvez vous inspirer du contexte décrit ci-dessus)*

9. *Le projet des AMAP relève t-il pour vous de l'éducation populaire ?*

Oui ?

Non ?



→ *Si oui, quelle est selon vous cette mission d'éducation populaire ?*

.....
Expression libre :

4. Garantie du respect de la Charte des AMAP

Éléments de contexte :

Il semble important de garantir le respect de la Charte des AMAP sur le territoire afin que les associations qui se disent AMAP soient réellement des AMAP et pas de simples systèmes de paniers (comme cela existe dans d'autres régions).

Cette garantie nous semble importante car :

- Les AMAP sont les seules alternatives qui permettent de :
 - **soutenir durablement des agriculteurs** ayant fait le choix de vivre sur des petites fermes et de produire dans un "vrai" respect de l'environnement et de la santé des amapiens : prix équitable, soutien physique et moral, ...
 - **"nourrir durablement" des amapiens** responsables qui font le choix de payer à sa juste valeur le travail et les efforts réalisés par le paysan : être transparent, discuter avec ses amapiens, faire preuve de pédagogie et fixer un juste prix pour que l'activité agricole soit vivable physiquement et viable économiquement !!
- Pour information, l'association Alliance Provence peut être poursuivie en justice pour publicité mensongère si une AMAP ne respecte pas la Charte des AMAP qu'elle a déposée à l'INPI en 2003 !

Quatrième série de questions :

10. Si une AMAP ne respecte pas un des points de la Charte, l'association régionale peut-elle définir et signer avec elle un contrat d'objectif définissant des actions à mener par l'AMAP, dans un délais donné, afin qu'elle devienne, à moyen terme, conforme avec la Charte ?

Oui ?

Non ?

11. Si le contrat n'est pas respecté, l'association régionale pourrait-elle décider que cette AMAP ne puisse plus s'appeler ainsi ?

Oui ?

Non ?

.....
Expression libre :



5. L'essaimage

Éléments de contexte :

L'essaimage des AMAP c'est le fait d'accompagner les nouvelles AMAP en création afin de faire grandir ce mouvement citoyen.

C'est une activité qui s'inscrit dans le prolongement de la constitution d'une AMAP (cf. charte des AMAP) car :

- les **particularités du système AMAP** ne sont pas évidentes à appréhender pour des personnes n'ayant pas été amapiennes
- l'objectif des AMAP est de maintenir une **continuité de fermes de proximité** donc le soutenir le développement d'AMAP nombreuses

Cinquième série de questions :

12. Qui est, selon vous, légitime à accompagner les nouveaux projets d'AMAP ?

13. Est-ce que des salariés seuls peuvent, selon vous, assurer ce travail ?

14. Quels points vous semblent-ils essentiels pour asseoir un projet de création d'AMAP ?

- une partage d'expériences issues du terrain ?
- un suivi du projet par une personne dédiée à l'accompagnement ?
- autres :

15. Quel(s) connaissances et/ou outils sont, selon vous, nécessaires pour qu'un bénévole puisse accompagner une AMAP en création ?

Expression libre :



6. Financement et Indépendance

Eléments de contexte :

Maintenir l'agriculture paysanne est l'objectif premier du mouvement des AMAP. Cela implique pour les groupes de consommateurs et les paysans de mettre en place un fonctionnement qui garantisse la **perennité** des fermes. Pour cela, il faut notamment qu'elles deviennent **économiquement autonomes** (ou peu dépendantes) vis-à-vis des aides PAC qui peuvent, à tout moment, être supprimées. Cette autonomie financière leur confère une **indépendance**, en particulier dans leurs choix de production.

Les mêmes questions se posent en ce qui concerne la **perennité de la future association régionale** :

- quels rôles, quel budget correspondant ?
- quel équilibre économique à moyen-long terme ?

AVENIR porte le poste d'animateur salarié grâce aux aides publiques. On s'accorde à dire qu'elles permettent de **mieux accompagner** les AMAP en création et de soutenir un **développement plus rapide** de celles-ci en région.

- L'association régionale devrait obtenir les mêmes sources de financement mais **pour combien de temps ?**
- Percevoir des aides pourrait-il **influer sur nos prises de décisions et modes de fonctionnement ?**

Sixième série de questions :

16. Vous semble-t-il nécessaire que la future association régionale soit :

- économiquement indépendante des institutions Oui ? Non ?
- économiquement indépendante de fondations privées " non éthiques " Oui ? Non ?

17. Vous semble-t-il nécessaire que la future association régionale soit :

- indépendante de syndicats agricoles (pas de parti pris) Oui ? Non ?
- indépendante de tout parti politique Oui ? Non ?

.....

Expression libre :



7. Rôles tenus par le(s) salarié(s) et les bénévoles de l'association

Éléments de contexte :

Une part importante du travail est réalisée et coordonnée aujourd'hui par l'animateur salarié.

D'autre part, par expérience, nous savons tous que **les bénévoles des associations (amapiens ou paysans) ont un temps limité** (vie professionnelle, vie personnelle, implication dans son AMAP, dans d'autres associations, ...)

Cependant, nous savons également qu'un projet pérenne est un projet porté collectivement :

- parce que **la charge de travail est importante** et ira certainement en grandissant dans les prochaines années
- parce que les financements (budget annuel de 60 000 euros assuré par le Conseil Régional, les Conseils Généraux et la Communauté Urbaine de Lille) qui permettent d'avoir un poste salarié sont accordés pour un temps limité (quelques années) et iront en diminuant
- parce que le mouvement AMAP est avant tout **un mouvement de citoyens**
 - **aussi bien dans l'action**
 - **que dans la prise de décisions**
- parce que le salarié quittera forcément son poste un jour ou l'autre (dans 1 an ? dans 3 ans ?) et que toutes les informations et compétences développées doivent rester dans le Réseau à son départ !

Septième série de questions :



18. Qui doit assurer l'**animation** du réseau ?

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

19. Au niveau de l'**essaimage** :

Qui doit le coordonner l'essaimage ?

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

Qui doit l'assurer l'essaimage ?

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

20. Qui doit s'assurer du **respect de la Charte des AMAP** dans les AMAP de la région ?

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

21. Qui doit assurer la **promotion des AMAP** :

via la presse et les manifestations ?



Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

auprès des collectivités locales lors de réunions de travail ?

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

22. *Qui doit assurer l'accueil des paysans et consommateurs candidats aux AMAP*

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

23. *Quoi doit mettre en lien paysans et consommateurs*

Le salarié

Les bénévoles de l'association

Les AMAP

24. *L'association régionale peut-elle s'appuyer sur un ou plusieurs salariés pour réaliser les rôles qui lui seraient attribués ?*

Oui

Non

(Pourquoi ?

)

25. *Est-ce que le fonctionnement de l'association régionale et notamment le(s) poste(s) salarié(s) pourraient être financièrement soutenus par les AMAP elles-même ?*

→ pour l'essaimage :

Oui Non

→ pour l'accueil et la mise en réseau de " candidats " paysans et consommateurs

Oui Non

→ pour garantir le respect de la Charte des AMAP ?

Oui Non

→ pour animer le réseau régional des AMAP ?

Oui Non

→ pour apporter aux AMAP :

du conseil, un appui juridique, ...

Oui Non

des services comme une assurance pour les distributions/chantier

Oui Non

Votre implication :

26. *Seriez-vous prêt(e), en tant que membre d'une AMAP (amapien ou paysan), à participer à des actions d'essaimage auprès d'AMAP en création ?*

Oui

Non

Si oui, à quelle condition ?

(si non, pourquoi ?

?)

27. *Seriez-vous prêt à prendre des responsabilités au sein d'une association régionale ?*

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....
Expression libre :

8. Organisation territoriale et décisionnelle

L'organisation **territoriale** et **décisionnelle** est importante. Si elle est bien pensée, elle participera directement à la cohésion et au bon fonctionnement du mouvement AMAP en région.

Au regard des rôles que vous avez choisis et / ou proposés pour l'association régionale dans les parties précédentes du questionnaire, cette série de questions vous interroge sur une **organisation "centrale"** (adaptée à des questions nécessitant une vision régionale) et une **organisation "plus décentralisée"** avec des relais locaux (et les AMAP)

Huitième série de questions :

28. *Quelle organisation territoriale vous semblerait la plus pertinente :*

→ *une association régionale + le réseau*

Oui ?

Non ?

→ *une association régionale + des antennes locales composées de bénévoles des différentes AMAP et relayant certaines missions de l'association régionale*

Oui ?

Non ?

si oui, lesquelles ?

→ *l'essaimage*

Oui

Non

→ *le respect de la Charte*

Oui

Non

→ *la représentation des AMAP*

Oui

Non

→ ...

→ ...



29. *Quelles décisions prises par qui ?*

→ *l'association régionale peut-elle prendre des décisions seule ?*

Oui

Non

→ *les AMAP doivent-elles être consultées pour certaines prises de décisions ?*

Oui

Non

Si oui pour lesquelles et comment ?

.....
Expression libre :

si le questionnaire ne vous semble pas trop long...

9. Relation avec les réseaux nationaux d'AMAP

Les AMAP ont démarré en France en 2001. Elles sont entre 100 et 180 dans certaines régions : Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Au démarrage, les AMAP ont **uniquement été "essaimées"** c'est à dire qu'il y avait systématiquement un **transfert d'expériences** d'amapiens et producteurs expérimentés vers des amapiens et producteurs novices. Cette méthode a été développée par Denise et Daniel Vuillon, les premiers maraîchers en AMAP (Aubagne) dès 2001. Elle est promue au niveau national par l'**association CREAMAP**, créée en 2007, qui est un réseau d'essaimeurs.

Avec l'importante **médiatisation des AMAP**, on a assisté à la **constitution de nombreuses AMAP isolées sans transfert d'expérience et parfois, sans prise en compte de la Charte des AMAP** ! C'est entre autres pour répondre à cette problématique que les **associations régionales** se sont constituées (de façon simpliste : assurer le respect de la Charte et accompagner le développement des AMAP avec l'aide de ressources salariées). En février 2010, un certain nombre de réseaux régionaux ont constitué un mouvement national intitulé **Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP)**, ayant pour objectif de mutualiser les méthodes et réflexions de réseaux régionaux, de représenter les AMAP au niveau national et de permettre la création d'outils nationaux comme un fonds de garantie pour des paysans en AMAP.

Neuvième série de questions (facultative) :

30. Connaissez-vous l'association nationale d'essaimage CREAMAP ? (www.amap-france.fr)

Oui ? Non ?

Êtes-vous pour une adhésion de la future association régionale des AMAP à cette association ?

Oui ? Non ? Pourquoi ?

31. Connaissez-vous le Mouvement Inter-Régional des AMAP (regroupement des réseaux régionaux d'AMAP) ? (www.miramap.org)

Oui ? Non ?

Êtes-vous pour une adhésion de la future association régionale des AMAP à cette association ?

Oui ? Non ? Pourquoi ?

.....
Expression libre :

Dixième série de questions (facultative) :

10. Autres

32. Considérez-vous le fait de s'engager en AMAP comme un acte militant ?

Oui ? Non ?

Pourquoi ?



.....
Expression libre :